Projet: Rapprochons-nous

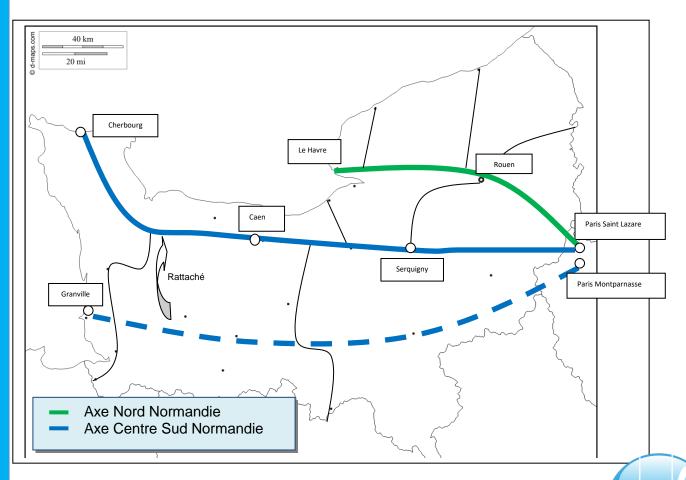


Un seul Etablissement Voyageurs PSL/Normandie!!!

Janvier 2018

L'UNSA-Ferroviaire a été reçue le mardi 16 janvier 2018 en bilatérale par la Direction. Cette bilatérale avait pour but de nous présenter le projet d'évolution d'organisation « Rapprochons-nous » entre les Régions de PSL et de Normandie

La convention TER 2018/2019 a été signée entre le Conseil Régional Normandie et la SNCF le 11 décembre dernier. En 2020, le Conseil Régional deviendra aussi Autorité Organisatrice des TET ou trains Intercités. Pour la Direction, si la SNCF veut être prête pour négocier la nouvelle convention TER/TET, il est nécessaire de se réorganiser par axe en créant un Etablissement Unique Ligne Normande dédié uniquement à l'activité Voyageur.



Aujourd'hui:

4 Etablissements en Normandie:

- 1. ETN (=Etablissement Traction Normandie)
- 2. ESV (=Etablissement Services Voyageurs)
- 3. TCN (=Technicentre de Normandie)
- 4. DR (=Direction Régionale)

4 Etablissements à PSL:

- 1. EPTIC (= Etablissement Produits Trains Intercités)
- ECGL (= Etablissement Commercial Gare Grande ligne)
- 3. ETOF (= Etablissement Traction Ouest Francilien)
- 4. DR (= Direction Régionale) effectif TER de PSL

2 entités rattachées à la Direction Intercités :

- 1. DDLN (= Direction des lignes Normandie) [14pers]
- 2. une cellule projet odyssée 20.30 [8pers]

Au 01 Juillet 2018:

Phase 1 Etape 1:

Rattachement hiérarchique au Directeur Régional Normandie :

- EPTIC (garde le statut d'établissement)
- ECGL (garde le statut d'établissement)
- La cellule odyssée 20.30
- DR effectif TER de PSL
- Une partie de l'ETOF: 100% TA de PSL + leur CCTT + la réserve, le roulement 120 + la réserve

Phase1 étape 2 :

 Création de l'Etablissement unique Régionale ligne Normande.

3 Etablissements normands deviennent des UO:

- ETN
- ESV
- DR
- Création de deux axes lignes Normandes
- Création d'une Entité Support de services mutualisée en fusionnant des pôles de la DR et des Etablissement Normands
- Création d'une Entité Matériel composée : TCN

Au 01 Janvier 2019:

Phase 2 étape 1 : Intégration des entités suivantes comme des UO du nouvel Etablissement Unique sur le principe de deux axes :

- ECGI
- La cellule odyssée 20.30
- Une partie de l'ETOF : 100% TA de PSL + leur CCTT + la réserve, le roulement 120 + la réserve
- DR effectif TER de PSL
- EPTIC rejoint l'entité matériel

Même si la Direction affirme que rien ne changera pour les agents, et que ceux-ci continueront à travailler sur le même lieu géographique l'éloignement de la hiérarchie et de leur entité d'appui généreront des difficultés dans leur quotidien. *L'UNSA-Ferroviaire* qui revendique toujours la gestion de proximité émet de grandes réserves sur ce projet et craint une profonde inquiétude des agents qui subissent des réorganisations perpétuelles. Attention aux RPS.

De très nombreuses questions restent sans réponse et ce projet soulève encore bien des interrogations.

L'UNSA-Ferroviaire doit, de nouveau, être reçue prochainement.

Les consultations sont prévues au CE Normandie et au CE de Paris Saint Lazare entre janvier et juin 2018.

L'UNSA ferroviaire vous informera des nouveaux éléments qui seront transmis. Nous vous solliciterons pour convenir de la suite à donner sur ce projet.

UNSA Ferroviaire de Normandie 11 rue de Buddicum 76300 Sotteville les Rouen Tél: 02 35 72 74 82 •

ur.normandie@unsa-ferroviaire.org

